



Compte rendu de réunion du comité directeur du CMBM du 19/10/2015

Présents : Federico GILARDI, Jean-Michel DABE, Laurent SIMONNEAU, Jacqueline ECOCHARD, Antoine TAVERNIER, Léo GOMEZ, Christian BERGAMELLI, Thomas RIVO, Antoine TAVERNIER, Morgane CRETTON, Mathilde PEGUY, Jordane SURDEAU, Arnaud MERDY.

Excusés : Michel POLETTI, Emmanuel RANCHIN, Audrey GIBORY, Paul VULIN.

Début de réunion : 19h30

Les thèmes soumis à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1/ point sur les inscriptions et sur les tenues, réassort nécessaire**
- 2/ carte M'RA pour les jeunes**
- 3/ soirée d'accueil du CMBM et soirées des bénévoles du TAR**
- 4/ déplacements Cross à l'automne (budget, organisation), sorties du printemps (objectifs et organisation)**
- 5/ gymnase des Pèlerins, ligne de conduite à déterminer**
- 6/ divers**

1/ point sur les inscriptions et sur les tenues, réassort nécessaire

- Point sur les inscriptions : 217 adhésions à jour (123 hommes et 94 femmes) dont 20 sympathisants et 57 nouveaux adhérents. 1 départ vers le SPAC.
- Point sur les tenues :
 - tee-shirt :
 - pour les hommes : 2 XXL, 1 XL, 0L, 18 M, 2 S
 - pour les femmes, 0 XL, 0 L, 3 M, 50 S

Un réassort en tee-shirt homme (L) et femme (M et L) semble nécessaire.

Un point précis et rapide sera fait par Federico et Morgane afin de pouvoir déterminer les besoins à commander. Federico envisage de passer voir le fournisseur vendredi prochain lors du week end à Monte Casto.

- Vestes :
 - pour les hommes : 3 L, 11 M, 6 S, 3 XS
 - pour les femmes : 1 L, 9 M, 29 S, 9 SX

Aucune commande de vestes supplémentaires n'apparaît nécessaire au regard de la disponibilité restante sur toutes les tailles.

2/ carte M'RA pour les jeunes

- Cette carte, mise en place par la Région Rhône-Alpes, qui offre un certains nombre de réduction au profit des étudiants âgés de 16 à 25 ans. Dans ce cadre, une réduction de 30 € sur la cotisation d'une licence sportive est accordée aux titulaire de la carte. L'adhésion du CMBM à ce dispositif est gratuite.

Au regard des avantages présentés, le comité décide que le club adhère à ce dispositif. Dans ce cadre, Arnaud présente l'ensemble des documents pour signature du président.

Pour cette année, les adhérents déjà licenciés et faisant la démarche pour obtenir cette carte se verront rembourser la somme de 30 euros par le club. Cette somme ne leur sera remboursée qu'après que la Région RA ait remboursé le club.

3/ soirée d'accueil du CMBM et soirées bénévoles du TAR

- La soirée d'accueil est fixée le mercredi 4 novembre 2015 à partir de 20h dans la salle de concert de l'Espace Olca. L'entraînement sera maintenu et il sera demandé aux adhérents d'apporter quelque chose à manger. Federico adressera un mail pour informer les licenciés de cette soirée. Il est souhaitable qu'un maximum de membres du comité du club soient présents lors de cette soirée destinée à accueillir les nouveaux adhérents.
- La soirée des bénévoles du TAR est fixée le vendredi 20 novembre 2015 dans la salle de concert de l'Espace Olca. L'heure de la soirée sera fixée par le comité du TAR. Un mail aux bénévoles sera adressé par le comité du TAR. Le comité du CMBM décide qu'il n'y aura pas d'entraînement ce soir, s'agissant de LA soirée du club.

4/ déplacements Cross automne (budget, organisation), sorties du printemps (objectifs et organisation)

- A l'autonome, deux déplacements sont prévus pour les adultes et les jeunes :
 - le cross de Versonnex (01) le 8 novembre 2015 pour les jeunes ;
 - le cross des bûches à Marcellaz (74) le 22 novembre 2015 pour les adultes et les jeunes ;
 - le barbython à Barby (73) le 6 décembre 2015 pour les adultes.

- Pour les adultes, le budget global pour ces déplacements a été évalué à environ 300 euros.

Rappel du principe retenu lors de la dernière Assemblée Générale : compte tenu de l'effort consenti par le club pour diversifier les entraînements (dédouement des séances avec filière « cross »), le club avait décidé de ne plus prendre à sa charge les frais de déplacements sur les courses pour les adultes et d'axer ses efforts sur les jeunes.

Un point de situation budgétaire sera effectué dans le cadre de la nouvelle AG afin de déterminer si le club sera à nouveau en mesure d'assurer la prise en charge partielle de ces déplacements.

Par conséquent, pour les adultes, les déplacements sur les cross seront assurés en totalité par les adhérents. Il appartient donc au groupe « Cross » et à leur entraîneur de s'organiser pour leur déplacement.

- Pour les jeunes, le club prendra en charge les frais relatifs à ces déplacements qui devraient être du même ordre de grandeur que ceux des adultes.

(A la demande de Jean-Michel, Federico doit se rapprocher de Luc Verrier, responsable de l'UCPA d'Argentière, dans le cadre d'un partenariat permettant de pouvoir disposer à tarif privilégié des bus de l'UCPA.)

- sorties du printemps :

Pour les jeunes, un déplacement aux Rousses sera organisé par les entraîneurs de la section. Une participation d'environ 40 € sera demandée aux licenciés pour couvrir les frais d'hébergement. Le club prendra en charge les frais de déplacement.

Concernant les adultes, le comité du club souhaite reconduire le principe d'une sortie montagne à l'instar de ce qui avait été fait en 2015 avec le tour du Ruan. Cette sortie, conviviale, avait rencontré un vif succès. Pour mémo, le club avait pris en charge les frais de déplacements des adhérents ainsi que les frais d'encadrements des accompagnateurs en montagne (700 € au total).

Pour la sortie montagne à prévoir au printemps 2016, le comité du club décide de dédier un budget de 2 000 €. L'organisation de cette sortie sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité.

5/ gymnase des Pèlerins, ligne de conduite à déterminer

Les entraînements qui auront lieu cet hiver au gymnase des Pèlerins ne font l'objet d'aucun cadre administratif (convention de mise à disposition des locaux) entre la mairie de Chamonix et le CMBM. Cette situation pourrait être préjudiciable pour le club en cas de désaccord ou de problèmes (blessures par exemple).

Après discussions et compte tenu de l'éventualité que cette mise à disposition devienne payante, le comité décide qu'il est nécessaire de prendre les devants et de provoquer une réunion avec les responsables de la Mairie de Chamonix. Federico et Léo assureront cette 1ère prise de contact avec la commune afin d'aborder ces aspects.

6/ divers

- Une conférence sur la « posture » s'est déroulée dans les locaux du Club des Sports le avec Chloé Lanthier la semaine dernière. Les impressions recueillies auprès des licenciés sont les suivantes :

Cette conférence a été instructive pour les néophytes mais peu satisfaisante pour les adhérents déjà initiés sur le sujet. Le thème abordé est vaste et aurait mérité plus d'une heure pour pouvoir être traité de manière approfondie.

- **La date retenue pour la prochaine Assemblée Générale du club est le 29 avril 2016.** Antoine prendra contact avec la mairie de Servoz afin de réserver la salle Jean Morel.

Fin de réunion : 22h00.

La prochaine réunion du comité est fixée le 16 novembre 2015.